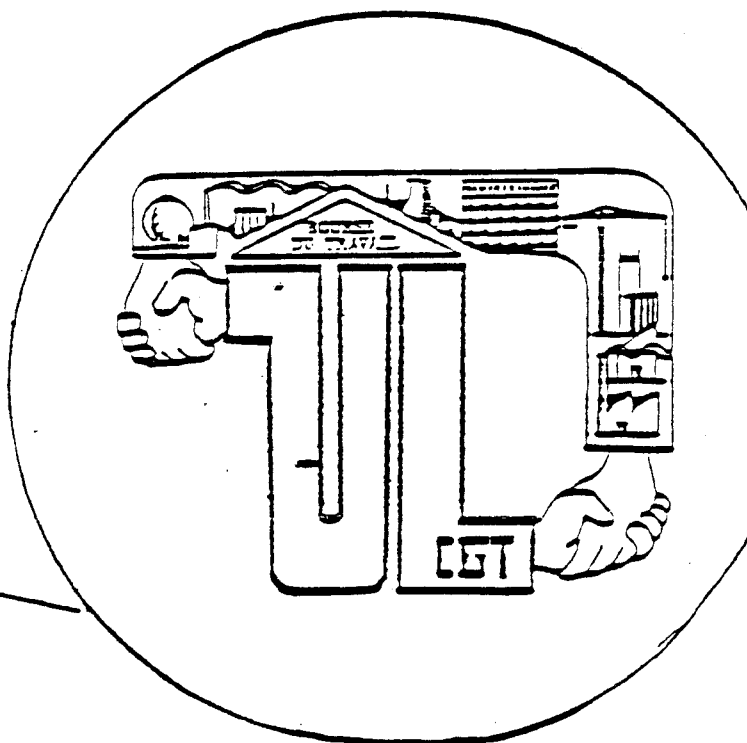
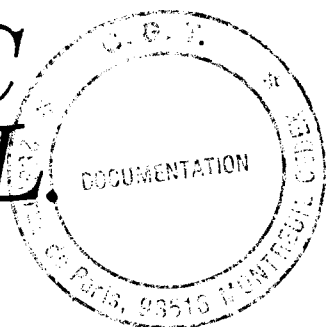


AVRIL 1983

EN  
DIRECT  
AVEC  
les U.L.



S O M M A I R E

- . LE DISPOSITIF CONFEDERAL  
POUR LA PREPARATION  
DES ELECTIONS  
A LA  
SECURITE SOCIALE.
- . HISTOIRE VECUE !

**SPECIAL SECURITE  
SOCIALE**

# *Le dispositif confédéral est mis en place !*

Le Bureau Confédéral a pris des dispositions précises pour conduire, animer, impulser l'importante campagne pour l'élection des Conseils d'Administration aux Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

## L'ENJEU

Il est d'importance. Il s'agit d'obtenir la meilleure couverture sociale pour les salariés et ayants-droits. La C.G.T. fera, en temps opportun, les propositions sur lesquelles elle incitera les salariés et toutes les personnes concernées à voter massivement pour ses candidats.

Le nombre d'intéressés à ce scrutin, qui se déroulera probablement le 19 Octobre, dépasse de loin les seuls salariés des entreprises.

Cette élection ne sera donc pas, au sens strict, un test de représentativité des différentes Centrales syndicales, cependant le nombre de voix C.G.T. dans le pays pèsera lourd pour une gestion démocratique d'une Sécurité Sociale renouvelée.

### Information

Dans quelques jours, les Services du Ministère feront connaître la composition du corps électoral.

## QUEL DISPOSITIF CONFEDERAL ?

Une Commission nationale a été mise en place. Elle est composée de 5 Secrétaires confédéraux : M. WARCHOLAK, R. LOMET, T. POUPON, A. OBADIA, B. LACOMBE et des représentants de différents secteurs confédéraux :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| - Presse                 | - Financier                             |
| - Social                 | - Comité National des Chômeurs          |
| - Propagande             | - UCR                                   |
| - Organisation           | - UGICT                                 |
| - Main d'oeuvre féminine | - 1 Camarade de la Rédaction de "La VO" |
| - Immigration            | - 1 Camarade du Secrétariat général     |
| - C.C.J.                 |   |
| - Droits et Libertés     |   |

Les Camarades participant à la Commission Nationale sont désignés, nominativement, par leur secteur.

## ☪ L'OBJECTIF ESSENTIEL DE LA COMMISSION NATIONALE

- 1) Intégrer l'activité spécifique de chaque secteur dans la campagne électorale ;
- 2) Discuter et prendre en compte les propositions de chaque secteur d'activité qui établit pour sa responsabilité un plan de travail précis dont la Commission nationale fera une synthèse.
- 3) Suggérer au Bureau confédéral les initiatives qu'il pourrait prendre sur le plan général de la campagne ;
- 4) Participer à la mise en oeuvre des décisions du Bureau confédéral ou des organismes dirigeants de la C.G.T. (C.E., C.C.N.).

En résumé, il s'agit d'une Commission du Bureau confédéral qui intègre et harmonise l'activité des principaux secteurs d'activité, ceux-ci faisant preuve d'imagination et d'esprit d'initiative tant dans l'élaboration des propositions, que dans leur mise en oeuvre. C'est l'outil pour lancer toute la C.G.T. dans la bataille, sur le même ton.

Cette Commission, qui s'est déjà réunie pour fixer le cadre de son travail, a retenu un rythme de réunions toutes les deux semaines.

Il ne s'agit pas d'une règle rigide, la fréquence de sa convocation s'appréciera en fonction des événements, de l'actualité.



## ☪ UN COLLECTIF PLUS RESTREINT

Ce Collectif est composé de 5 Secrétaires confédéraux, il se réunira chaque semaine avant la réunion du Bureau confédéral.

C'est une disposition qui répond à deux besoins :

- la rapidité et
- l'efficacité.

Rapidité et efficacité pour saisir le B.C. d'une question relevant de son ressort.

Rapidité et efficacité pour informer et orienter les travaux et discussions de la Commission nationale.

La responsabilité de ce Collectif restreint est confié au  
Camarade M. WARCHOLAK

### ☛ D'AUTRES DISPOSITIONS

- . Un groupe de travail, sous la responsabilité du Secteur Social, avec la participation du Secteur organisation, du C.C.J., du Secteur féminin, et de l'UGICT suivra, en liaison avec le Secteur "cadres" de la Confédération, la grande question des candidatures, en veillant à que celles-ci soient représentatives de celles et de ceux qui vont voter.
- . Une Camarade sera chargée d'assurer la liaison avec le Ministère et ses Services préparant l'élection. Elle s'entourera, le cas échéant, suivant les sujets à débattre, d'autres Camarades.

### ☛ LES PREMIERES GRANDES INITIATIVES

Deux dates à retenir qui vont constituer le coup d'envoi de la bataille :

. Le C.C.N. des 27 et 28 AVRIL PROCHAINS  
(Rapporteur : A. OBADIA)

. La Conférence Nationale des 5 et 6 MAI  
(Rapporteur : T. POUPON)

Les travaux de ces deux instances définiront le contenu de la campagne, les objectifs à atteindre. Toutes et tous auront intérêt à suivre ces travaux, à participer aux comptes rendus, à s'inspirer des orientations et des dispositions qui y seront arrêtées.

### ☛ QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- . Des Décrets d'application de la Loi vont sortir. Le Gouvernement s'est engagé à consulter les organisations syndicales ;
- . Le moyen de communication, d'informations, entre la Commission Nationale et nos organisations c'est le "EN DIRECT" le plus concis possible, il sera l'outil de travail pour mener à bien une bonne campagne ;
- . La presse confédérale : "La VO", "Antoinette", "Options", "Le Peuple", "Le Droit Ouvrier", "La Tribune" pour les immigrés, etc, vont consacrer, dans chacun de leur numéro, une place importante à cette campagne ;
- . Des dispositions seront envisagées pour saisir les grands moyens d'information (journaux, télévision, radios, etc).

./.

## QUOI FAIRE DANS L'IMMEDIAT ?

Nous avons voulu vous informer du dispositif confédéral en place. Il correspond aux besoins de la conduite de la campagne à un haut niveau.

Chacune de nos organisations doit constituer son propre collectif, en fonction de ses besoins, qui sont différents d'une organisation à l'autre, tout en s'inspirant de la démarche confédérale.

Dans l'immédiat ces dispositions concernent

- les Fédérations,
- les U.D.,
- les U.L..



## QUATRE GRANDES QUESTIONS QUI DOIVENT NOUS PREOCCUPER

- 1) Ne pas prendre de retard dans la composition de nos listes de candidats ;
- 2) Bâtir autour des U.L., avec elles, les collectifs électoraux au plus près des entreprises, de la localité, du village, en ayant à l'esprit que nous aurons à développer une campagne :
  - . vers les entreprises où sont les salariés ;
  - . vers toutes les localités où résident les salariés et tous les ayants-droits qui voteront sur leur lieu de résidence.
- 3) Ne pas lâcher notre activité au quotidien sur toutes les questions actuelles. Une bonne activité syndicale tous azimuts, collant aux préoccupations des salariés, c'est l'assurance d'un bon vote CGT ;
- 4) Intégrer dans l'ensemble de notre activité, la bataille permanente, pour le renforcement de la C.G.T., l'élargissement de son audience, et une qualité supérieure du travail syndical.

Plus de syndiqués dans le coup,  
 plus de bases organisées,  
 et ce sont des dizaines de milliers de propagandistes et d'hommes,  
 de femmes d'action pour GAGNER LA BATAILLE DE LA SECURITE SOCIALE.

## une histoire vécue !

M'inscrivant dans l'initiative confédérale, qui consiste à prendre le temps de "CULTIVER NOTRE JARDIN SYNDICAL", j'ai participé à plusieurs discussions, avec des Sections syndicales, ou Syndicats, et c'est l'une d'entre elles que je voudrais vous relater.

Inutile de préciser de quelle section syndicale il s'agit, par rapport aux questions de fond, cela n'est que secondaire.

Tout d'abord, il n'a pas été facile d'obtenir une discussion avec quelques dirigeants de cette Section syndicale. Non parce qu'ils refusaient la présence d'un camarade de "l'extérieur" à leur réunion, mais, surtout, parce que l'ordre du jour ne prévoyait pas l'examen de nos forces syndicales dans l'entreprise. Celui-ci était axé sur la mise au point des revendications et la préparation des élections de D.P.. Je leur ait dit que tout m'intéressait et que nous aurions, sans aucun doute, la possibilité "chemin faisant" d'aborder les questions de notre organisation, de sa force, de son fonctionnement.

Première réaction des cinq Camarades présents : "bien, puisque tu es là pour les questions d'organisation, commençons par ce sujet !".  
"Non ne changeons rien à ce que vous aviez prévu, commencez votre réunion, nous verrons en cours de route" leur ai-je dit.



### LES REVENDICATIONS ....

Il s'agissait de préparer le cahier de revendications pour l'entrevue avec la direction. Avec les 5 Camarades, tout venait pêle-mêle : il y avait les salaires, les classifications, les conditions de travail (un important secteur de manutention mécanisée et informatisée existe dans cette entreprise) ;

L'un avançait : "il faut plus de temps de repos, les gars sont fatigués m'a dit un magasinier" ;

L'autre indiquant : "c'est toute la filière qu'il faut valoriser" ;

un troisième : "la productivité par agent a augmenté, les effectifs n'ont pas suivi, encore moins les salaires" ;

un autre : "il y a des problèmes de sécurité. La direction prévoit des stages de formation polyvalente, que faut-il en penser ? .../

"Elle veut avoir du personnel "bouche trou", se déplaçant facilement d'un poste à l'autre" ;

un autre : "oui ! mais c'est peut être intéressant pour obtenir une revalorisation de la filière. Et les autres, ceux qui ne sont pas à la manutention, qu'est-ce qu'on demande pour eux ? Il ne faut pas apparaître comme le syndicat des seuls magasiniers, il y a les chefs, les agents commerciaux"

"Oui rétorquait - un autre Camarade - mais notre force active ce sont les magasiniers, occupons-nous d'abord d'eux".

Discussion à batons rompus, personne ne prenant de notes. On recherchait dans des tracts déjà anciens, ce qu'on avait dit sur telle ou telle question.

Cinq délégués, tous dévoués, dialoguant, essayant d'interpréter et traduire les aspirations des 862 salariés de l'entreprise, en fait, pensant à leur place.

Lorsque j'ai posé la question :

"Et si, à partir de nos propositions sur chaque grand thème revendicatif, on consultait, à l'aide d'un cahier de revendications, les salariés eux-mêmes, en leur laissant la possibilité d'exprimer leur point de vue, et de consigner les revendications qui leur tiennent à coeur, qu'en pensez-vous ? Cela faciliterait la tâche".

Alors là, tous d'accord ! Et un Camarade surenchérissait :

"on l'avait fait en 75 cette consultation des travailleurs".  
Sans commentaire n'est-ce pas ?

"Au fait - ai-je dit - avez-vous un exemplaire du cahier d'expression édité par la C.G.T. ?

"Attends, je crois qu'on en a reçu" et chacun de chercher dans des piles de documents le fameux cahier, dont un se rappelait que la couverture était jaune. Je leur ai donné celui que j'avais.

Tout le monde était content. "On va reproduire la couverture sous le titre "VOUS AVEZ LA PAROLE" et on insérera à l'intérieur les feuilles concernant nos propositions en laissant aux gars la possibilité de répondre".

Ouf ! une question de réglée, la répartition des tâches est faite, la consultation s'effectuera sur plusieurs jours du 11 au 15 Avril. Le 15 on se réunira pour faire le point.

#### LES ELECTIONS DES DELEGUES

Elles auront lieu le 19 Mai. Le dépôt des candidatures est fixé au 22 avril, il faut trouver, entre titulaires et suppléants, 26 Délégués.

La discussion s'engage sur la composition de la liste.

"En ce qui me concerne - dit l'un - je suis opposé au renouvellement du mandat "d'untel", on ne l'a jamais vu, il n'a aucune activité ou plutôt si, il s'est seulement manifesté à l'occasion des événements de Pologne, il a fait signer des pétitions".

"Bon d'accord - dit un autre - on ne le remet pas sur la liste". "Moi - dit un Camarade - je connais des copains jeunes qui "en veulent", ils sont d'accord pour être délégués ;  
"oui ! - fait l'autre - mais il faut aussi des camarades d'expérience".



"Alors comment allons-nous établir la liste et dans quel ordre en sachant que tous les candidats ne seront pas élus".

"Mettons en fin de liste les Camarades qui, à notre avis, ne font pas l'affaire".

On pourrait poursuivre, les cinq camarades "passaient en revue" leurs collègues. Un d'entre eux déclarant "moi, je suis candidat pour un nouveau mandat".

Lorsque j'ai posé la question :

"Et si nous consultions nos syndiqués sur une proposition de liste en leur demandant de nous désigner ceux qu'ils pensent être les mieux à même d'accomplir le mandat de délégués ?"

Alors là, un camarade a dit : "Je me souviens que nous avons, pour une élection antérieure, sollicité par écrit chaque syndiqué en lui demandant son opinion".

Décisions a été prise de recenser, par secteur, les candidats possibles et de s'adresser par écrit à chaque syndiqué pour qu'il donne son sentiment, modifie, complète la liste. Un camarade a dit "on risque d'avoir des surprises !".

Quand je pense à cette réflexion exprimée lors d'une autre réunion par un militant "les travailleurs n'osent pas parler ou critiquer les délégués, parce qu'ils les considèrent au-dessus d'eux, comme des gens qui ont réponse à tout", je me suis dit et si on aidait le syndiqué à prendre conscience que le délégué C.G.T. lui appartient puisqu'il participe à sa désignation pour le présenter aux suffrages des travailleurs, on assisterait, sûrement, à un autre dialogue, à d'autres rapports entre délégués et syndiqués, entre délégués et travailleurs !

Les cinq Camarades sont d'accord. Une liste sera établie et un petit bulletin, destiné aux syndiqués, l'accompagnera et on suscitera leurs observations.

Encore un second point de marqué. C'est tout simple, mais personne n'y pensait.

### ET NOS FORCES ?

Alors là c'est une autre histoire. 862 personnes employées dans cette entreprise. Nous avons eu jusqu'à 188 syndiqués qui, dans l'année, avaient payé 1.061 cotisations.

En 1982 : 141 Syndiqués, quant aux timbres, aucun renseignement. Mais j'ai vu des cartes comportant 1 et 2 timbres pour l'année 82.

En Février 83 : 50 timbres FNI étaient placés et payés,  
En Mars 83 : 63, 13 de plus en un mois !.

Tous les camarades reconnaissent qu'il y a négligence.  
Le Camarade qui suit ces questions est accaparé par une multitude de tâches.  
Il est aussi le représentant syndical.

Comment faire ?

Tous s'interrogent et disent

*"ça ne peut pas durer, il faut prendre des dispositions".*

Lesquelles ?

Nous avons essayé d'organiser un peu le travail.



Un Camarade établira, par poste de travail, la liste des syndiqués 82 qui n'ont pas encore leur carte. Cette liste sera répartie entre les militants les plus actifs et au cours de la consultation sur les revendications et la liste de délégués, systématiquement, tout le monde sera vu et on leur proposera des timbres.

Pour peu, nous n'avons pas beaucoup d'efforts à faire pour trouver les candidats délégués, il suffisait d'aligner la liste de nos syndiqués !

A la fin de la réunion, à la question posée :

*"La réunion a-t-elle été utile ?". "Oui ! c'est très bien comme ça ". et un Camarade a ajouté - ce qui est sans doute essentiel - "Nous faisons trop de réunions au sommet qui ne débouchent pas sur grand chose, ou nous nous laissons trop accaparer par les réunions avec la Direction, nous avons perdu le contact avec les travailleurs".*

Toute la réunion n'avait qu'un seul objectif, prendre des décisions qui nous ramènent vers les travailleurs, vers les syndiqués.

C'est une trouvaille ? Non ! élémentaire mon cher ! comme dirait un personnage célèbre.

Rendez-vous est pris pour le 15 Avril.  
Nous ferons le point sur tout. Et puis, un des camarades  
me disant :

*"Ca t'intéresserait de visiter l'entreprise ?" J'ai répondu :  
évidemment et, avec vous, nous irons discuter avec les  
travailleurs, à chaque poste de travail pour les faire  
adhérer à la C.G.T."*

*"D'accord, on se reverra".*

Oui ! nous avons besoin de nous revoir, pour reprendre  
et conserver les bonnes habitudes, le "SAVOIR FAIRE C.G.T." !

~~\_\_\_\_\_~~